



# Recyclage en sécurité électrique en BT - Exécutant travaux d'ordre non électrique - Habilitation B0-H0(V)

Présentiel - Synchrone

## Public Visé

Personnel non-électricien, exécutant de travaux d'ordre non électrique.

## Pré Requis

Avoir un titre d'habilitation en cours de validité et en correspondance avec la présente formation.

## Objectifs professionnels

D'effectuer des opérations d'ordre électrique en respectant les prescriptions de sécurité de la norme NFC18-510 (sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique).

## Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques et prendre les mesures de sécurité lors des opérations
- Identifier, vérifier, utiliser le matériel et l'outillage approprié
- Appliquer les consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique

## Contenu de formation

### LES GRANDEURS ELECTRIQUES TELLES QUE :

- Courant
- Tension
- Résistance
- Puissance
- Alternatif, continu

### EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN (ELECTRISATION, BRULURE...)

### NOMS ET LIMITES DES DIFFERENTS DOMAINE DE TENSION

### OPERATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT

- Utilisation et manipulation des matériels et outillages utilisés
- Mise hors de portée

### PIECES NUES SOUS TENSION EN CHAMP LIBRE

- Zone d'investigation
- Zone de voisinage simple
- Zone de voisinage renforcée

### CANALISATIONS ISOLEES

- Isolées visibles
- Isolées invisibles

### L'HABILITATION

- Conditions
- Symboles
- Maintien et renouvellement

### ROLE ET COMPETENCE DES DIFFERENTS ACTEURS DANS L'ENVIRONNEMENT

- Rôle du chargé d'exploitation
- Rôle du chargé de travaux, chargé de chantier, de l'exécutant, du surveillant...

### LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION, LEUR FONCTION

- Collectif
- Individuel

### LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL D'ORIGINE ELECTRIQUE

### LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

Version : HABELEC18510NE-20260112

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax  
 Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -  
 - Certification QUALIOP1 N° 2401\_CN\_04160 - V.1 -



# Recyclage en sécurité électrique en BT - Exécutant travaux d'ordre non électrique - Habilitation B0-H0(V)

## Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) ou hybride (blended learning) avec une partie préalable à distance (mode visioconférence) et une partie présentielle pour mise en situation pratique sur des installations représentatives de l'environnement de travail (minimum 20% de la durée totale du parcours). Voir § DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'activités apprenantes en face à face ou collectives, d'échanges de retour d'expériences, et de mises en situation sur des installations représentatives de l'environnement de travail.

## Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation

Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : contrôle continu de la progression du stagiaire et évaluation finale par contrôle de connaissances par QCM (papier et/ou informatisé) et mises en situation pratique sur installations techniques
- Formation certifiante : les habilitations électriques sont inscrites au Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait sont enregistrées en tant que formations certifiantes. Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialiste du domaine de la prévention des risques électriques

## Sanction formation

Attestation de formation

Formation non inscrite au RNCP/Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait non éligible au CPF.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur selon la norme NFC18510 : Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique

A l'issue de cette formation, l'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE ou d'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION. L'HABILITATION doit être examinée au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR en fonction des OPERATIONS effectuées, notamment :

- de la complexité ou fréquence des OPERATIONS ;
- de l'évolution technologique des matériels ;
- de la diversité des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS.

La durée de validité du titre d'habilitation qui sera délivré par l'employeur est de 3 ans (conformément à la recommandation de la norme NFC18510).

## Dates et lieux

**Mont de Marsan en 2026 :**

21 janvier / 26 mars / 26 mai / 29 juin / 24 septembre / 23 novembre / 14 décembre

**Saint Paul les Dax en 2026 :**

7 janvier / 4 février / 11 mars / 23 avril / 18 mai / 17 juin / 6 juillet / 3 août / 3 septembre / 5 octobre / 2 novembre / 30 novembre

**Ustaritz en 2026 :**

14 janvier / 23 février / 19 mars / 27 avril / 21 mai / 17 juin / 20 juillet / 14 septembre / 12 octobre / 16 novembre / 7 décembre

Version : HABELEC18510NE-20260112

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax

Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org) - E-mail : [asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org) - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -  
- Certification QUALIOP1 N° 2401\_CN\_04160 - V.1 -



## Recyclage en sécurité électrique en BT - Exécutant travaux d'ordre non électrique - Habilitation B0-H0(V)

Parentis-en-Born en 2026:  
5 mars / 1 octobre

Durée	Effectif	Tarifs
<b>7.00</b> Heures <b>1</b> Jour    De 3 à 10 Personnes		<b>Inter (Par personne) : 220.00 € HT</b> <b>Intra (Par jour) : 870.00 € HT</b>

### Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

### Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

### Informations complémentaires

**Chiffres clés Qualité:** Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

**Formation certifiante :** Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

**Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés :** [www.certificationprofessionnelle.fr](http://www.certificationprofessionnelle.fr) / Recherche libre par certification

**Possibilités de financement :** Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

**Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents> . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

**Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

**Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Contactez-nous !

Laurent LE MERRER  
Conseiller en Formation

Tél. : 0558911900

Mail : [laurent.lemerrer@asfo-adour.org](mailto:laurent.lemerrer@asfo-adour.org)